

**Présents :** Irène Badin, Patrick Benoiton, Serge Biessy, Michel Bontoux, Abdelkader Boukacem, Nicole Chochina, Maxime Durand, Isabelle Ferroud, Jean-Charles Gallet, Martine Gauthier, Edwige Gonin, Jean-Pierre Lovet, Evelyne Martinon, Jean-François Mollard, Sébastien Terrier.

**Excusés :** Estelle Brogère, David Elicaste, Sylvie Teixeira pouvoir donné à Martine Gauthier, Bruno Toneghin pouvoir donné à Jean-Charles Gallet.

**Secrétaire de séance :** Patrick Benoiton

## **Approbation de la séance précédente**

Les membres du conseil municipal, acceptent les compléments d'information demandés par M. Sébastien Terrier, et approuvent à l'unanimité des membres présents, le compte rendu de la séance précédente.

## **Urbanisme**

Le conseil municipal prend connaissance des dossiers en cours d'instruction et des arrêtés délivrés :

Type de dossier	Délivrés	En cours d'instruction
Certificat d'urbanisme d'information	7	1
Certificat d'urbanisme opérationnel	-	-
Déclarations préalables	6	1
Permis de construire	-	3
Déclaration d'intention d'aliéner	5 reçues	

## **Nouveaux points**

### **1- Décisions modificatives**

#### **1.1 Récupération du FCTVA sur les travaux du SEDI opération n°16 112 464 « rénovation des armoires d'éclairage »**

Monsieur le Maire rappelle que les communes ont la possibilité de récupérer le FCTVA sur les travaux d'éclairage public ayant fait l'objet d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec le SEDI.

Il convient que la commune passe des écritures comptables afin que :

- Les travaux effectués soient intégrés au patrimoine éclairage public
- Le montant TTC des travaux réalisés puisse être déclaré (hors frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI) pour le versement du FCTVA.

Monsieur le Maire propose de prendre une décision modificative pour passer les écritures d'ordre nécessaires :

#### **Dépenses d'investissement**

Chapitre	Imputation	Augmentation de crédit
041	DI 21534 –Réseau d'électrification	+ 19 323,60
<b>Total dépenses investissement</b>		<b>+ 19 323,60</b>

## Recettes d'investissement

Chapitre	Imputation	Augmentation de crédit
041	RI 238 – Avances versées sur immobilisation	+ 12 882,40
041	RI 1326 –Subvention non transférable	+ 6 441,20
<b>Total recettes investissement</b>		<b>+ 19 323,60</b>

La proposition est adoptée à l'unanimité

Abstention : 0

Pour : 17 (dont 2 pouvoirs)

Contre : 0

### 1.2 Virement de crédit

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative afin de transférer des crédits prévus au BP du chapitre 21 au chapitre 23 travaux en cours.

### Dépenses d'investissement

Chapitre	Imputation	Mouvement de crédit
23	DI 2313	+ 65 000
23	DI 238	- 15 000
<i>Sous total CHAPITRE 23</i>		+ 50 000
21	DI 2135	- 50 000
<i>Sous total CHAPITRE 21</i>		- 50 000

La proposition est adoptée à l'unanimité

Abstention : 0

Pour : 17 (dont 2 pouvoirs)

Contre : 0

## 2- Dissolution Syndicat À Vocation Unique(SIVU) de soutien à domicile aux personnes âgées de l'agglomération turipinoise

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du SIVU (Syndicat à vocation unique) de soutien à domicile aux personnes âgées de l'agglomération turipinoise.

Lors du conseil syndical du SIVU en date du 9 octobre 2017, il a été décidé à l'unanimité :

- De procéder à la dissolution du syndicat
- De répartir les résultats des comptes excédentaires aux 4 communes membres, selon la clé de répartition suivante :

Commune	Part
La Tour du Pin	65,06 %
Saint Clair de la Tour	15,02 %
Saint Victor de Cessieu	6,85 %
Cessieu	13,07 %

**Monsieur le Maire propose :**

**D'ACCEPTER** la dissolution du syndicat.

**D'APPROUVER** la clé de répartition de l'excédent.

**La proposition est adoptée à l'unanimité**

**Abstention : 0**

**Pour : 17 (dont 2 pouvoirs)**

**Contre : 0**

### **3- Demande d'installation de conteneurs enterrés**

#### **Route de Vaux**

Le Maire explique au conseil qu'une rencontre a été organisée avec le responsable de secteur du bailleur social PLURALIS au sujet de la problématique d'évacuation des déchets des 33 logements situés Chemin Côte Rosemonde.

En effet, la commune est très souvent sollicitée par des riverains pour signaler que le local poubelles existant est trop petit et mal entretenu.

Il a été proposé à PLURALIS d'installer un nouveau point de collecte sur le parking de l'ancienne maison pour tous.

Ce point de regroupement permettrait à l'ensemble des locataires de déposer leurs ordures ménagères, le tri (emballage, papier ...) et le verre dans un espace beaucoup plus adapté que le local poubelle actuel. Le local poubelle actuel ne serait donc plus utilisé par les locataires

#### **Nombre de logement concerné**

	Adresse	Nombre de logements
VAUX 1	20 chemin Côte Rosemonde	13
VAUX 2	77 chemin Côte Rosemonde	10
VAUX 3	145 chemin Côte Rosemonde	10
Bâtiment ancienne maison pour tous	258 Route de Vaux	3
TOTAL		36

Suite à l'installation d'un point d'apport enterré chemin du canal pour les logements situés à l'étage de la maison de santé, la municipalité a pu constater que la mise en place de ce type de conteneurs répond parfaitement à la demande des usagers.

Le positionnement du point de regroupement installé le long de l'Hien, sur le parking de la maison pour tous accessible par le chemin des Solettes (VC) ou la route de Vaux (RD51) permettra aux services du SMND de pouvoir collecter en toute sécurité les PAV (Point d'Apport Volontaire). La mise en place de ce deuxième point apport enterré est proche de celui installé chemin du Canal, et pourra être collecté sur le même circuit de ramassage (200 mètres à vol d'oiseaux). Ce choix devrait donc permettre aux camions de ne pas modifier leur itinéraire de tournée.

**Planning** : Travaux et installation des PAV souhaités courant 2018

#### **Budget**

- Génie civil de l'ordre de 6 000 € HT pris en charge par la commune et Pluralis
- Colonne de tri pris en charge par le SMND

- Colonne ordure ménagère 5 700 € HT commune et / ou PLURALIS

### **Chemin du Luminaire**

Un dossier pour les 29 nouveaux logements du luminaire sera déposé au SMND

- Installation souhaitée en 2019 ou 2020.
- Financement à discuter avec la SEMCODA.

## **4- CC Vals du Dauphiné**

### **Mutualisation**

Jean-Charles GALLET informe que l'ensemble des communes des VDD a été reçu pour travailler sur la mutualisation à formaliser à l'échelle de la nouvelle intercommunalité ou à mettre en place à la demande des communes. Le schéma de mutualisation sera présenté en conférence des maires avant la fin de l'année.

Pour information, listes des différentes formes de mutualisation :

- la prestation de services
- la mise à disposition d'agents ou de services
- les services communs
- la mise en commun de moyens
- le groupement de commandes
- la mise à disposition de service au sein d'un EPCI.

## **Compte-rendu des adjoints**

### **M. Jean-Pierre LOVET – Affaires scolaires et extra-scolaires, voirie, environnement**

Réunion commission voirie.

Ordre du jour du vendredi 15 décembre à 18h00

- Programme 2018
- Vidéoprotection
- Miroirs
- Signalétique
- Passerelle

Réunion périscolaire

À fixer.

Personnel :

Mme Sarah Frizon a débuté son contrat le 8 novembre. Elle assure l'entretien de la mairie, de la salle St Roch, d'une classe de maternelle et travaille également au service périscolaire sur le temps de pause méridienne et pour les activités de 16h30 à 17h30.

M. Mickaël Dimitriou a sollicité une disponibilité pour convenance personnelle d'une durée de 6 mois.

### **M. Serge BIESSY – travaux, sécurité**

Mairie :

- L'entreprise Kiling refait la sous-couche de la façade côté parking, les finitions sont prévues au printemps

- Réglage du chauffage à revoir
- Plateau de sécurité, la résine couleur n'a pas encore été posée. La couleur va permettre d'accentuer la visibilité et renforcer la sécurité, les barrières sont commandées.
- Présentation du projet de clôture du parking du local technique, en attente de la totalité des devis des entreprises (murs, grillage, portail coulissant autoporté de 6 mètres non motorisé et portillon).

#### Travaux Église :

Rendez-vous avec un architecte du patrimoine le 22 novembre pour établir un devis pour un diagnostic sanitaire et patrimonial. Le département conditionne les subventions au titre du patrimoine à la présentation de ce type de diagnostic.

#### Divers :

- Acquisition d'un ordinateur portable à l'école pour la classe de Mme Tuffier.
- Les travaux d'enfouissement de la haute tension ont commencé.

#### **Mme Martine GAUTHIER**

- Téléalarmes : 14 appareils en service sur la commune, suivi par le CCAS
- Intervention dans un logement de l'OPAC pour un problème de moisissures et de dégâts des eaux
- Réunion du CCAS : mercredi 29 novembre à 19h30
- Téléthon organisé par le club de l'amitié au gymnase et à la salle de la Garine à partir de 10h30 le dimanche 19 novembre.

#### **M. Abdelkader BOUKACEM – informations et communications**

La commission finalise le bulletin du mois de décembre.

Un article est dédié au travail des enfants autour de la commémoration du 11 novembre.

Alerte météo mis en ligne sur le site et la page Facebook de la commune.

#### **M. Patrick BENOITON – Vie associative et animations**

##### Marché de Noël :

Annulation de la manifestation, seulement 18 inscrits sur les 40 places disponibles.

Le sou des écoles perd la recette de la buvette. Il est proposé au Sou des Ecoles de projeter un film dans la salle Saint Roch avec la visite du Père-Noël le 22 décembre à la place du spectacle qu'il finance habituellement.

##### Cérémonie du 11 novembre :

La présence des enfants a été très appréciée par la municipalité, M. Benoiton remercie Mme Tuffier pour son investissement. Un courrier de remerciement sera adressé aux enfants.

En 2018, il est prévu une cérémonie beaucoup plus protocolaire pour le centenaire de l'Armistice, avec un hommage au soldat Mion [Johannes](#) et des animations pour célébrer la fin du 1<sup>er</sup> conflit mondial.

#### **Questions diverses**

Quelques dégâts ont été relevés sur la commune, suite au vent violent du dimanche 12 novembre.

- Chemin du Luminaire
- Cimetière : une quinzaine de pierres tombales tombées

M. Sébastien Terrier demande quel est l'offre locative sur la commune.

Jean-Charles GALLET répond qu'il y a une centaine de logement, plus 40 au foyer logement à l'AFIPAIEM. Il n'y a aucun logement vacant, beaucoup de demandes et peu de départs. Les logements libérés ne restent jamais libres très longtemps. Toutefois pour le cas des « logements réservés » si aucune personne ne correspond aux critères fixés par l'État, les logements peuvent rester vides jusqu'à 2 mois.

Evelyne Martinon demande un compte rendu de la réunion du Luminaire. Jean-Pierre Lovet a fait un article pour le bulletin qui présente l'historique du projet et répond aux différentes observations et interrogations.

Evelyne Martinon informe que la mairie est éclairée à l'extérieur tôt le matin.

Réponse l'éclairage de la mairie comme l'éclairage public redémarre à 5h00 du matin, M. Serge Biessy ajoute qu'il a été fait le choix de Led pour une moindre consommation électrique.

Suite à la demande de M. Jean-François Mollard sur un éventuel aménagement du carrefour Chemin du Fossard, la commission étudiera les différentes possibilités.

Sébastien Terrier s'interroge sur le nombre de voitures qui utilisent la borne de rechargement du SEDI. Le SEDI ne communique pas de statistiques détaillées par commune.

Question sur les prochaines réunions publiques sur révision du PLUi. Réponse les dates ne sont pas encore programmées par la communauté de communes des VDD. La commission intercommunale travaille actuellement sur le projet de règlement.

Mme Edwige Gonin demande si à la déchèterie, les agents peuvent aider les personnes qui ont des difficultés à décharger leur véhicule à cause de la hauteur des barrières.

Réponse : les élus du SMND ont bien conscience de cette difficulté mais les barrières ont été mis en place pour des raisons de sécurité. Les agents n'ont pas à aider les utilisateurs mais la plupart du temps ils aident les personnes qui ont des soucis.

Isabelle Ferroud - commission économie des VDD : création d'un bâtiment relais à Chélieu.

Inventaire des bâtiments propriété de la communauté de communes (une cinquantaine). Proposition de subvention communautaire pour le groupement économique des Vallons de la Tour.

SMND choix des entreprises en cours pour la vidéoprotection et la facturation par l'identification des plaques d'immatriculation pour les professionnels.

*Fin de séance à 21h25*